

MAIRIE DE PARMAIN - 95620
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE L'ISLE ADAM



Direction générale des services

Liste des délibérations - Examinées en séance du conseil municipal
réuni le jeudi 19 septembre 2024

2024/23	Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires	Adoptée à l'unanimité
2024/24	Pass-associations au profit des jeunes parminoises entrant en 6ème et en 5ème en septembre 2024	Adoptée à l'unanimité
2024/25	Subvention exceptionnelle au Parmain Athlétique Club (PAC) – frais arbitrage	Adoptée à la majorité

Conformément à l'article L. 2125-25 du CGCT

Liste affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine suivant la séance



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN

**Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**